LE CONDITIONNEMENT ET LE TRANSPORT

VALORISEZ VOS KILOMÈTRES SOLIDAIRES

> L'association d'aide alimentaire récupère le don chez l'agriculteur

> Soit vous prêtez vos conditionnements (y compris des bacs consignés) et l'association s'engage à vous les rapporter. SOLAAL s'assure de leur retour.
> Soit l'association vient récupérer le don avec son propre conditionnement.

OU

> L'agriculteur livre

L'agriculteur fait don de ses produits, du transport et/ou du conditionnement

Deux attestations de don : produits / conditionnement + transport

Les produits peuvent être livrés à l'association ou sur un point de rencontre (ex : sur un marché)

OU

> SOLAAL peut organiser la livraison grâce au mécénat logistique

L'agriculteur fait don de ses produits et/ou du conditionnement

SOLAAL organise la livraison

Le transporteur fait don du transport

Attestation de don

LE SAVIEZ-VOUS ?

> Pour le conditionnement : L'attestation de don vous permet de bénéficier d'**une réduction d'impôt de 60 %** de la valeur du coût de revient de la prestation (dans la limite de 20 000 € ou 0,5 % de votre chiffre d'affaires).

> Pour le transport : L'attestation de don vous permet de bénéficier d'**une réduction d'impôt de 60 %** de la valeur du coût de revient de la prestation (dans la limite de 20 000 € ou 0,5 % de votre chiffre d'affaires).

PENSEZ-Y !

Les petits conditionnements sont plus faciles à distribuer.

LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE ONT UN GRAND BESOIN DE PRODUITS FRAIS. GRÂCE À VOTRE DON, VOUS CONTRIBUEZ À L'ÉQUILIBRE NUTRITIONNEL DES PLUS DÉMUNIS QUI ONT PEU ACCÈS À CES PRODUITS.

ILS TÉMOIGNENT...

« Nous avons accepté de mettre en filet près de 30 tonnes de pommes de terre d'un producteur voisin car les associations d'aide alimentaire n'avaient pas les moyens logistiques pour manutentionner des palox de produits en vrac. Nous avons déjà intégré la lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire dans notre fonctionnement, nous avons donc répondu sans hésiter à la sollicitation de SOLAAL Grand Est. De plus, le fonctionnement de SOLAAL est très efficace. Ils se charge des attestations de dons que cela occasionne. »

Sabine VAJOU, présidente - Culture Pom (51)

«IFCO Systems s'engage aux côtés de SOLAAL pour développer le don agricole en s'assurant que la gestion et la consigne de nos caisses réutilisables ne constituent pas un frein au don. SOLAAL nous aide à identifier des associations d'aide alimentaire en capacité de gérer le transfert de responsabilité de nos caisses tout en garantissant leur retour rapide en vue d'effectuer de nouvelles rotations. Ce fonctionnement coopératif et circulaire facilite et favorise la récupération des dons par les associations tout en sécurisant les producteurs donateurs qui ne sont pas impactés financièrement par le coût de la consigne. Cette démarche s'inscrit pleinement dans notre politique RSE en faveur de la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires. »

Eric DESSERTENNE, représentant Customers Services Retailers - IFCO SYSTEMS

« LA FAIM, AVEC SOLAAL, ON LA COMBAT DE PIED FERME ! »

CONTACTEZ SOLAAL : 01 53 83 47 89 • dons@solaal.org • www.solaal.org

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL